

Lieu : Visio **Date :** 24 février 2021
Présents : Vincent RIBES, Eric TROUVAT, Daniel REY, Jacqueline MALLET, David PORTALE, Nathalie BARTHE, Patrick ARDURAT, Pierre MARCHAND, BEAREZ J-Jacques, Mylène THOREMBEY, Jean-Louis THOREMBEY, Garance DUCHENEY.
Excusés : Nicolas RINCON-GIMENEZ, Florian MANIERE
Assiste : Fabien LERBOURG, Pauline MAINGONAT.
Objet : Comité Directeur du mois de février 2021

Validation des Procès-verbaux :

PV du Codir du 18 janvier 2021 est validé, à mettre en ligne sur le site du Comité

Point sur la situation actuelle

Point 1

A l'issue de la Commission sportive du 19 janvier un questionnaire a été adressé à tous les éducateurs et dirigeants portant sur leurs besoins et leurs disponibilités pour suivre des sessions de formation/information.

Voici la synthèse des réponses (33 répondants)

Meilleure disponibilité Jeudi de 9h à 12h

Thèmes : Performance (1) / Développement (2) / Administratifs + Obligations

Premier point : comment obtenir un réseau pour répondre aux attentes soulevées

Second point : Comment positionner le Comité. Sachant de la Région et la Fédération pourraient répondre pour certains points.

Point 2

Financement d'un joueur de l'USB pour le regroupement d'un jeune pour un déplacement en équipe de France U15 en Water POLO. Une partie a été prise en charge par la Ligue. Le CD33 participe à ce déplacement à hauteur de 102€ et ne demandera rien au club de l'Union St Bruno et la famille.

Point 3

Colloque Fédéral Natation Artistique : Prise en charge des inscriptions pour les participants de natation artistiques : 2 places par Club Natation Artistiques de Gironde : Soit 9 participants : 384€ pris en charge en totalité par le CD33

Premiers retours des Chantiers :

En annexe de ce pv, le diaporama avec les Slides Chantiers

Ouverture aux membres non élus (licenciés dans un club de gironde) sous forme d'un google formulaire.

Questions Diverses :

Convention avec le CDOS « Sport/Santé » : Instruction des demandes et suivi des clubs labélisé « Handi, valide, pour une pratique sportive partagée » (Actuellement 5 clubs).

Convention avec le COB « Séances ostéo » : Permettre l'accès à tous nos licenciés à des séances à couts réduit (10 euros).

Mise à jour du support de présentation des activités du Comité pour les demandes de partenariats.

Prochain Codir 7 Avril à 19h00

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE NATATION DE LA GIRONDE

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative / 153 rue david johnston - 33000 Bordeaux

05 56 44 00 80 - 06 08 28 86 82 / contact@ffnatation33.org

<http://gironde.ffnatation.org>

 DÉPARTEMENTAL
LE COMITÉ DE NATATION
DE LA GIRONDE  

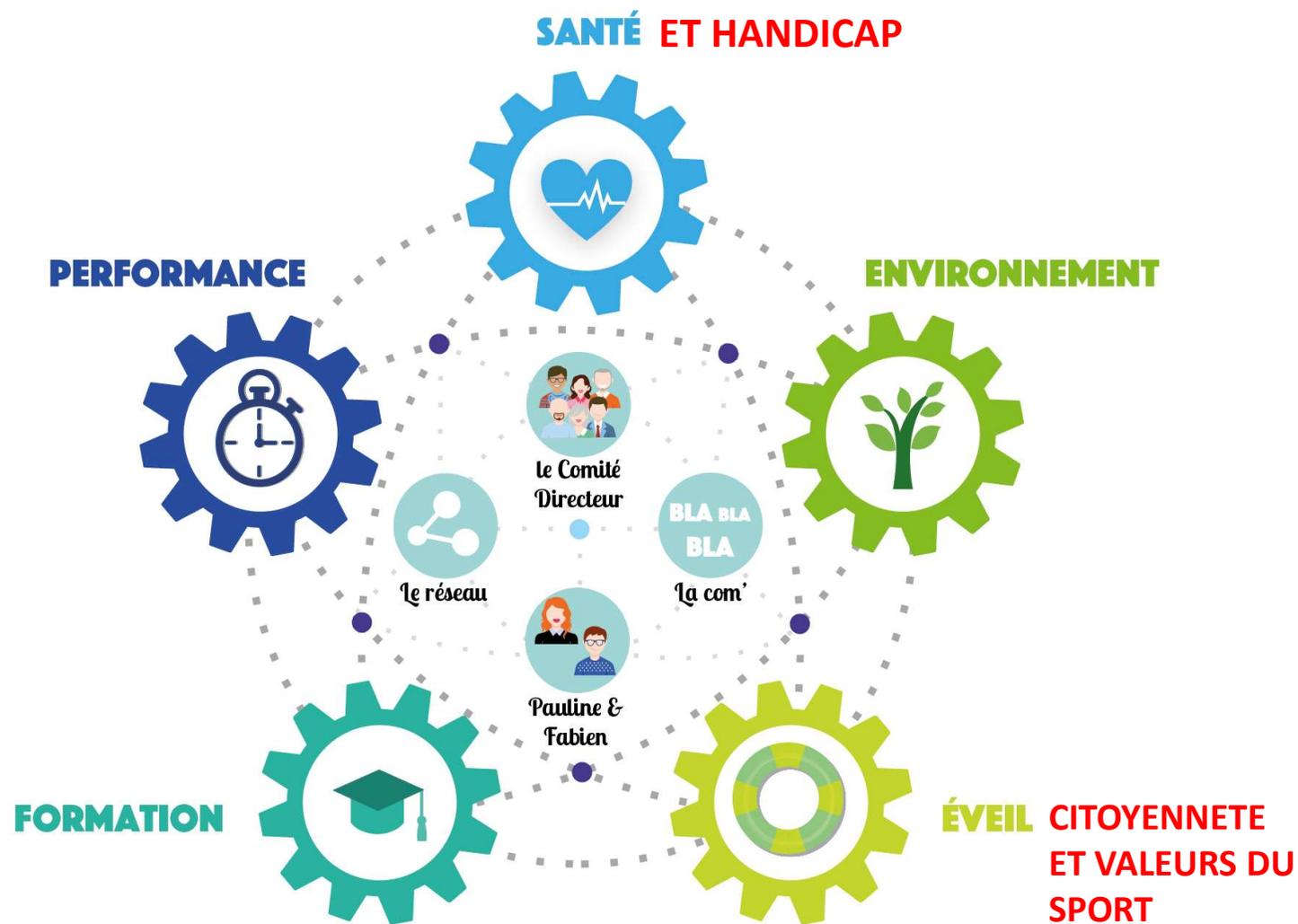


COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
DE LA GIRONDE



CODIR 24 FEVRIER 2021

LE CD33 DANS SES GRANDES LIGNES





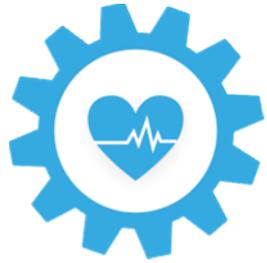
SANTÉ & HANDICAP

1. Rendre plus accessible la pratique de la Natation pour un public en situation de handicap

- Informer et accompagner les clubs concernant le label “handi-valides pour une pratique sportive partagée”
- Former et informer nos éducateurs sur le public en situation de handicap (physique et/ou mental) avec les comités sport adapté et handisport
- Organiser notre Meeting “Tous à l’eau”
- Intégrer les nageurs en situation de handicap dans nos compétitions en adaptant les règlements
- Mettre à disposition les officiels FFN pour les compétitions handisport et sport adapté

2. Valoriser les activités de la FFN sur le sport santé : NFS & NFBE

- Informer et accompagner les clubs à se former au Nager Forme Santé
- Former les éducateurs sur les activités NFBE pour améliorer les séances
- Accompagner la création de nouvelles activités au sein des clubs autour de la santé :



SANTÉ & HANDICAP

3. Le Sport c'est la santé ! Valorisons le par diverses actions :

- Campagne de communication sur les bienfaits de l'activité physique et plus particulièrement la Natation (incitation pour intégrer un club FFN)
- Le dopage : information, sensibilisation, formation
- Nutrition / diététique : accompagner les licenciés pour mieux s'alimenter, se nourrir
- Développer le sport en entreprise pour lutter contre la sédentarité

Ce chantier est ouvert à toutes personnes souhaitant s'investir dans ces thématiques



L'ENVIRONNEMENT

1. Développer les activités de la FFN en milieu naturel

- Encadrer et sécuriser la pratique de la natation en eau libre (organisation de stages et/ou sorties)
- Valoriser et promouvoir notre concept « Osez la Natation en eau libre »
- Participer aux journées de promotion des sports de nature
- Animer des sites en période estivale avec notre structure de Beach polo
- Mettre en place en Gironde les dispositifs fédéraux (Nager Grandeur Nature, Beach Summer tour, coupe de France Eau Libre)

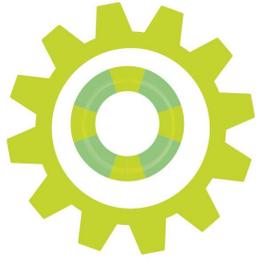
2. Mutualisation des déplacements

- Réduire l'empreinte carbone des clubs de Gironde lors des déplacements et/ou stages
- Mutualisation d'éducateurs lors des compétitions
- Valoriser et inciter au covoiturage

3. Développement durable / agenda 21

- Réduire les déchets lors de nos évènements

Ce chantier est ouvert à toutes personnes souhaitant s'investir dans ces thématiques



ÉVEIL, CITOYENNETÉ & VALEURS DU SPORT

1. Valoriser et accompagner le perfectionnement de la natation au sein des clubs

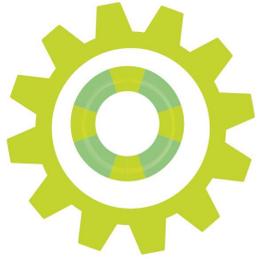
- Inciter les parents / enfants à intégrer un club FFN
- La formation du nageur au service de la société (aspect sécuritaire et social)

2. Devenir un Nageur citoyen

- Orienter et informer nos licenciés vers les diplômes existants (sauvetage, secourisme, sport)

3. Développer le dispositif ministériel (« J'apprends à nager »)

- Au sein de nos clubs FFN
- Dans les territoires carencés
- Dans les piscines estivales



ÉVEIL, CITOYENNETÉ & VALEURS DU SPORT

4. Les valeurs du sport et ses actions citoyennes

- Informer les clubs et licenciés sur le dispositif “service civique”
- Intégrer les licenciés et les parents aux valeurs citoyennes (radicalisation, violences dans le sport, harcèlement)
- Valoriser la pratique sportive quelque soit la performance sportive

Ce chantier est ouvert à toutes personnes souhaitant s’investir dans ces thématiques



LA FORMATION

Former, informer et accompagner les acteurs des clubs de natation

1. Les sportifs :

- Citoyenneté / valeurs du sport (violences sexuelles, secourisme, etc)
- Vers la performance (préparation physique, mentale, etc...)
- Quelles sont les formations proposées aux sportifs

2. Les éducateurs sportifs (salariés & bénévoles) :

- Droits et obligations (carte professionnelle, recyclage obligatoire)
- Citoyenneté / valeurs du sport
- Recherche de la performance
- Développer son club

3. Les dirigeants

- Droits et obligations – (AFDAS, ressources documentaires sur le site de l'AFDAS, Plan de développement des compétences, entretiens d'évaluations annuelles (tous les ans) et entretiens professionnels)
- Accompagnement des clubs employeurs (dossier de subvention, Cosmos, Champ d'application de la CCNS, droit du travail, droit social)
- Relai des formations déjà existantes (CDOS, FFN, ERFAN, Conseil Départemental)
- Recensement des différentes filières proposant des formations



LA FORMATION

4. Les officiels :

- Formation initiale
- Formation continue (recyclage)
- jeunes officiels

Ce chantier est ouvert à toutes personnes souhaitant s'investir dans ces thématiques



LA PERFORMANCE

1. Développer les activités de la FFN afin d'améliorer la performance dans les clubs

- Selon le niveau de performance dans chaque discipline, le CD33 proposera différentes actions (sélections, collectifs, organisations d'un championnat départemental, animations, portes ouvertes, tournois, etc...)

2. Former et accompagner les acteurs de la performance

- Les publics ciblés : nageurs / éducateurs / dirigeants / officiels
- Ce point est transversal avec le chantier « formation »

Ce chantier est ouvert à :

- **1 éducateur par club et par activité (NC, PL, NA, WP, Nat estivale, maîtres)**

LES MEMBRES NON ÉLUS

A l'issue de ce CODIR **un formulaire unique** de type « google form » sera créé pour que les personnes souhaitant s'investir puissent s'inscrire dans le ou les chantiers qu'ils souhaitent.

Les inscriptions se feront jusqu'au prochain CODIR (fin mars / début Avril)

Le formulaire sera envoyé aux bases de données suivantes :

- Éducateurs des clubs
- Correspondants des clubs
- Présidents des clubs

Une new's sur le site permettra également aux personnes volontaires de faire acte de candidature pour participer bénévolement aux différents chantiers.